

Lucens la coquette au temps de LL. EE. : (suite et fin)

Autor(en): **Henrioud, M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **60 (1922)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-217023>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :

Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS

Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—

six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

HIVER

LS ont quitté la ville, où les hommes de la voirie emmènent la neige boueuse dans des tombereaux sales. Un ciel bas semble former une calotte grise au-dessus des toits que la haute flèche de la tour domine. Les passants vont et viennent, frileux, sur le trottoir humide et quelques traîneaux attardés raclent le sol, où la neige a presque entièrement disparu.

Ils ont passé le pont, où la rivière coule, la rivière paresseuse, verte de froid, entre ses deux rives de glace. Les skis sur l'épaule, ils sont allés à la gare prendre le train qui les conduira à la montagne...

Là-haut, la neige est propre, elle est dure, elle est épaisse. A peine ont-ils quitté le gros bourg montagnard, qu'ils chaussent leurs skis et s'élancent vers les espaces illimités. Plus de barrières entre les pâturages, plus de petits murs chancelants, la neige a tout recouvert. Et la fièvre d'aller les prend. Ils gravissent péniblement des collines sur le revers desquelles le terrain s'incline immaculé; ils descendent et remontent. Ils s'élancent, le corps incliné en avant, les jambes fléchies, et les patins de bois laissent, sur la neige, deux petits chemins parallèles. Ivres de vitesse, ils n'aperçoivent pas les obstacles et ils s'effondrent dans les gonfles périlleuses d'où ils ont beaucoup de peine à sortir. Sur leur tricot de laine blanche, la neige n'apparaît pas et leurs pantalons de gros drap sont solidement emprisonnés dans d'épaisses bandes molletières.

En bas, c'est la plaine, la plaine boueuse avec ses gens émitouflés qui cheminent dans le brouillard. Ici, sur le Jura, dont les croupes s'arrondissent à l'infini, c'est l'espace libre, le grand air, le soleil, la vie. Et les forêts apparaissent comme une ligne bleu sombre à l'horizon. Quand ils s'en approchent, ils distinguent les lourdes masses de neige qui pèsent sur les branches des sapins. Mais le soleil amollit cette neige; elle glisse sur le sol et les branches, de nouveau libres, se redressent... Cette trace, c'est le passage d'un renard en quête de nourriture! Là, c'est un chevreuil qui a traversé l'espace immense. Ou bien, à l'orée du bois, c'est un vieux sanglier qui a fouillé le sol de son groin formidable.

Momentanément arrêtés par une forêt ou un simple rideau de sapins, ils reprennent leur course à travers les espaces illimités. Ce qui fut, pendant l'été, le pâturage peuplé de troupeaux de vaches et de génisses, ils le franchissent en quelques minutes, ayant juste le temps d'apercevoir l'énorme chalet à demi-enseveli dans la neige. Le haut toit pyramidal dresse sa masse grise et le couvercle de la cheminée est fermé.

Parfois, il souffle un vent lourd et froid, un vent qui vient tout droit de ces lointaines collines, là-bas à l'horizon, couronnées de puissantes forêts. Et ils fuient, légers, sur les pentes, comme des jeunes chevreuils qui s'élancent vers les forêts prochaines.

Quand vient le soir, ils redescendent vers la vallée, vers la petite vallée, où la rivière coule, enserrant de ses flots rapides le gros bourg montagnard aux maisons de pierre et aux toits rouges.

C'est dimanche. Les enfants se lègent. Les traîneaux, chargés de promeneurs, passent au galop de leurs chevaux, dont les belles grelottières lan-

cent des notes claires dans l'air vif. L'auberge est pleine de monde. Les hommes sont attablés et silencieux; ils jouent aux cartes. Les jeunes skieurs prennent place autour d'une table ronde, ils mangent une saucisse aux choux, arrosée de vin blanc, cependant que les skis, éclaboussés de neige, s'égoûtent contre la muraille...

Dehors, on fait cercle autour de l'étang à patiner. Sur l'étendue glacée, c'est un enchevêtrement de figures précises sous l'apparente confusion. Les jeunes filles s'avancent en une longue danse qui fait tourner leurs jupes courtes. D'autres, qui ne se sentent pas en sûreté sur leurs patins, vont à petits pas timides. Des jeunes gens se précipitent en avant et patinent d'un mouvement régulier, par longue courbes, bien balancées. Ou bien, ils font des pirouettes sur la glace et dessinent des boucles. Il y a partout des entrecroisements sans chocs et des mouvements qui n'ont pas de direction, ni d'unité.

Et ceux qui autrefois patinèrent sont là aussi, et ils remuent de vieux souvenirs!

A la nuit, la foule se disperse, tandis que des lampes s'allument autour de l'étang. Cependant, jeunes gens et jeunes filles continuent leurs évolutions. On organise des valse et des quadrilles, on forme de longues chaînes qui, subitement, se rompent en une succession de couples... Et il y a parfois des mains qui se serrent et des paroles brûlantes qui s'échangent dans la nuit glacée!

Ah! jeunesse. Meilleur moment de la vie; âge où tout est plaisir! Plaisir de glisser sur la pente de neige, insouciant de la chute ou des obstacles cachés. Plaisir de s'asseoir autour d'une table d'auberge, transi de froid, mais le teint coloré et la joie au cœur. Plaisir de se luger avec sa bonne amie; plaisir de patiner à deux et de saisir une main dans le manchon de fourrure, une petite main gantée qui ne se retire pas! Plaisir des jours qui viennent, des saisons qui se succèdent, du bonheur qu'on attend et des illusions qui, malgré tout, demeurent.

Ah! Jeunesse.

Jean des Sapins.



LÉ ZEFFÉS DE LA MOBILIZACHON

SE lài a dâi dzeins que sé sant einretsi peindeint sta dierra, ein a assebin quoqué z'on qu'ein ant zu dâi totés poutés; pas pllie lien qué stau dou dzouveno mârîa que gardâvant duvé tshivrés; n'è pardieu pa po lau trovâ à rêdèrè, l'è dâi bîtés quemein dâi z'autrés; la fenna qu'avâ étâ élévâie pé Losena ne vohliavé pa que sâi de dé mettré lé pi à l'étrabliou: « Eh, mon té! se desa, se mé z'amies mé veyant gardâ dâi tshivrés, sé fotrânt bin dé mé! », l'étâi adi son hommo que dévessâ lé z'arriâ, lau bailli à medzi, bouzouna aprî sa dzorna quand bin l'iré dza bin mâfi tandi que sa fenna tsantâvé pé lou palou obin remouâvé la pussa pé l'otô.

Quand s'ein è venia ein 14, lou còu qu'étâi tringlo l'a du modâ assebin po la frontièrè: iò l'è que sa fenna l'è restaie totâ solettâ avoué on boèbou dé dou mâ et sè duvé tshivrés; ma fâi, l'a bin étâ d'obedjâ dé lé soigné; ma vo pouèdè contâ sein a yu dau pâyis po quemein dé lé z'arriâ! l'è coups dé pi, l'è coups dé cornés, to pussavé pé l'étrabliou; paret, a cein que m'a de ion dé sé vesin qu'ein étâi nant's et que clia pouâ fenna l'avâi dû peindeint onna senanna tsandzi dé tsemise dou iadoux per dzo tant l'avâi zu tsau ein arrien cliaou tsaravoutés dé tshivrés! mimameint, pas pllie tâ qu'ein l'autron dzo, l'a yussâ qu'ein menâvé ienâ au bocan!

Vo pouadè crâirè ora, se l'a dû ein rabatrè! li que s'ein creyâ tan!

Lé cé que mè su chondzi delon passâ ein fasein dâi llins au tiu dé l'étrabliou: à bin dâi tsouzés, malheu è bon.

On ami dau Conteu.

EXCES DE CONNAISSANCES. — A la leçon de récits bibliques, on demande à l'enfant qui sort d'une leçon d'histoire suisse, les dernières paroles de Jésus sur la croix.

Il répond:

— Prenez soin de ma femme et de mes enfants.

LUCENS LA COQUETTE AU TEMPS DE LL. EE.

(Suite et fin.)

2^o On leur reproche encore que ce n'est pas à eux de prier LL. EE. d'entendre sermentalement M. Bize, et M. du Toit au sujet des plaintes considérables qu'ils ont dit qu'ils avoient à faire contre le dit seigneur Baillif. Ils répondent à cela que connaissant que sa conduite est fort contraire à leurs ordres; ils se croient obligés en leur conscience d'indiquer à LL. EE. les moyens par lesquels ils la pourront connaître, afin qu'ils mettent les ordres qu'ils trouveront à propos, pour l'avancement de la gloire de Dieu, pour leurs propres intérêts, et pour le bien et le repos de leurs pauvres sujets.

3^o On leur dit aussi que ce n'est pas à eux à faire des plaintes contre leur seigneur Baillif touchant des faits civils. Ils répondent à cela que la loi consistoriale fol. 73 et 74 les y oblige formellement. Les juges et assesseurs du consistoire jurent premièrement d'être fidèles à la ville de Berne, de procurer le bien d'elle et éviter son dommage, etc.

4^o On leur dit encore qu'ils ne doivent pas insérer dans leurs plaintes l'article 19^e où il est dit que ceux qui ont eu part à la dime de Combremont ont donné 20 écus blancs à Jean Rodolphe de Crevel pour les donner à Monseigneur le Baillif afin qu'il leur fut favorable pour la taxe. Ils répondent à cela qu'ils l'ont fait non seulement afin que LL. EE. fassent leurs réflexions là-dessus; mais aussi parce qu'il leur sembloit que ce n'étoit pas la peine d'en faire une plainte détachée et particulière. Ils croient de plus que si l'on s'informe de la manière en laquelle cette taxe a été faite LL. EE. s'y trouveront intéressées.¹

* * *

¹ Ce document, non daté, fait partie d'une « Collection de quelques pièces importantes concernant le Pays de Vaud (1550-1788) », conservée à la Bibliothèque de la Ville de Berne. Des recherches aux Archives de l'Etat de Berne m'ont permis d'en fixer la date (1707) et de mettre en lumière les noms des deux principaux acteurs en jeu dans le conflit, le pasteur Dind et le bailli Wagner (2^{me} du nom à Lucens).

Voilà, n'est-ce pas, un ferme et prudent langage que n'eût peut-être pas désavoué notre héros national, le major Davel. LL. EE. ne pouvaient rester impassibles en présence d'arguments aussi péremptoirs.

En ce qui concerne la fréquentation du culte, elles ordonnèrent au bailli de montrer le bon exemple en se conformant aux ordonnances ecclésiastiques. Le bailli ne se tint pas pour battu. Il tourna la difficulté en chargeant le régent de faire, à son usage, le culte au château et l'on voit le Conseil de Berne s'occuper encore de cette affaire le 1^{er} mars 1708. On ne sait comment elle se termina. Quoiqu'il en soit, chacun demeura dans la place, le pasteur jusqu'en 1726, le bailli jusqu'à la fin de sa magistrature (1712).

Les Lucennois, bons enfants, ne gardèrent de cet incident aucune rancune au régime bernois.

En voici la preuve, que nous empruntons à une plaquette trop peu connue.¹

« Au mois de septembre 1793, les autorités communales de Lucens furent avisées qu'un nouveau bailli viendrait habiter le château. Ce nouveau bailli était le colonel de Weiss. Ce fut le dernier avant l'émancipation du canton de Vaud. Ayant passé une bonne partie de sa jeunesse à Lucens pour apprendre le français, le colonel de Weiss y était bien connu et l'on se plaisait à raconter qu'il avait joué aux boules avec ceux qui allaient devenir ses sujets. Son épouse non plus n'était pas une inconnue des habitants de Lucens, car c'est dans ce bourg qu'elle avait appris le français et fait la connaissance de M. de Weiss. Les autorités communales avaient donc décidé de faire une grande fête pour la réception du bailli. A cet effet, elles engagèrent une musique à Lausanne, préparèrent douze bouches à feu, firent faire un drapeau uniquement pour la circonstance, préparèrent le vin d'honneur; rien, en un mot, ne fut négligé pour être agréable au nouveau bailli. Enfin, la Municipalité de Lucens est avisée que, le 28 octobre, le bailli arrivera en voiture avec sa famille et sa suite. Alors 50 jeunes gens de Lucens se portèrent au lieu dit *La Chaumière* avec des cordes et des maillons pour attendre le bailli, qui paraît bientôt dans une voiture attelée de 4 chevaux; la voiture est arrêtée et, bon gré mal gré, le bailli est obligé de se laisser conduire à bras au château. Les chevaux sont dételés et placés derrière la voiture. Les 50 jeunes gens s'y attellent ensuite au moyen des cordes et conduisent ainsi le bailli triomphalement jusqu'à l'entrée de Lucens. La première cérémonie de réception eut lieu à l'endroit où se trouve aujourd'hui le café Delessert. La deuxième solennelle réception se fit devant la Maison de Ville. Là, il y a des discours, des chants, la musique joue, le canon tonne et le drapeau est remis au bailli. Ce drapeau portait, d'un côté les armes de la commune de Lucens, de l'autre les couleurs de l'Etat de Berne avec cette inscription : *Vive notre bon souverain de Berne; vive notre digne Bailli*. Ces paroles étaient répétées plusieurs fois dans une chanson. Après cette seconde réception, les 50 jeunes gens forment de nouveau la chaîne d'attelage et conduisent le bailli jusqu'au château, où recommence la cérémonie. Il paraît que le bailli garda un excellent souvenir de cette chaleureuse ovation. On l'entendit souvent, depuis, parler avec un véritable plaisir du nommé Jean Michod, attelé le premier à la voiture et qui l'avait frappé par sa petite taille et son air tout à fait drôle d'empressement ».

Cet excès de zèle valut aux gens de Lucens le sobriquet de *Trainaz Bailli*.

M. Henrioud.

¹ « Notice historique sur le Château de Lucens », par J. Dillensenger. Revue et augmentée par Maxime Raymond. Lucens, 1914. Huviler, éditeur-imprimeur. 31 pages in-8o.

L'INSTRUCTION MODERNE. — C'est fou la quantité de matières qu'on donne à apprendre aux enfants.

— Oui, c'est affreux ce qu'ils auront de choses à oublier en sortant de l'école.

GALANTERIE. — Enfin, Monsieur, quel âge me donnez-vous ?

— La moitié, chère Madame, la moitié !

LES CHANTS POPULAIRES

DANS une conférence qu'il a faite à Aigle sur la « Chanson », M. l'abbé Bovet a lu les vers que voici, qui définissent de façon très heureuse les chants populaires :

Ils sont les grandes voix de la terre et des races ;
Chaque siècle retrouve en leurs naïfs couplets
L'écho grondant des monts, les soupirs des forêts,
Et la pulsation des nations vivaces.

Les âges disparus les suivent dans leur vol ;
L'histoire est résumée en leur œuvre anonyme ;
Ils exhalent l'orgueil du montagnard sublime,
Ou l'âpre attachement du laboureur au sol.

Le Rhin, large et rêveur, roule en ses eaux verdâtres
Les « lieder » qu'inspira chaque burg dévasté,
Et l'Helvétie entend des cris de liberté
Monter du fond des lacs jusqu'aux chalets des pâtres.

La brise de l'Ecosse emporte des chansons ;
Des fjords de la Norvège aux sierras de l'Espagne,
Les fleuves et les mers, la plaine et la montagne
Ont retenu le chant des générations.

La vieillesse l'apprend à l'enfance attentive,
Et les enfants plus tard redisent à leur tour
L'hymne d'indépendance ou le refrain d'amour,
Pour qu'éternellement l'âme des aïeux vive.

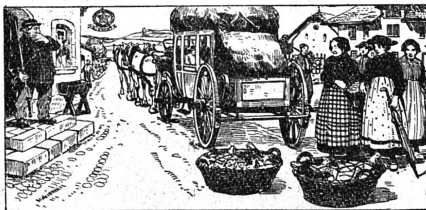
Tous, peuples de la brume ou peuples du soleil,
Chantent la vie, avec l'ardeur des êtres frustes,
Et la beauté jaillit de leurs gorges robustes,
Comme du lourd pressoir le vin clair et vermeil.

— Et toi, recherche-les et fais-les donc renaître,
O mon pays, les airs qui jadis t'ont bercé !
Puisse, au riche trésor par le temps amassé,
Comme de purs joyaux les vieux chants des ancêtres !

Car leurs accents virils nous rendront la vigueur,
Car ils infuseront à nos faibles artères
Un peu du sang pourpré qui faisait que nos pères,
Pour vivre ou pour mourir, avaient du ciel au cœur !

La Maison du Vieux de Lausanne, installée rue Martheray 44, rend de jour en jour, à ceux à l'intention desquels elle a été créée, des services plus appréciés.

Mais, l'appui du public, en général, lui est aussi de plus en plus nécessaire. Il est si facile de le lui accorder. Fouiller, chez soi, armoires, bahuts, tiroirs et tout ce qui ne nous est pas absolument indispensable ou tout ce qui a cessé de plaire ou de servir ; à la « Maison du Vieux », d'autres, moins bien partagés par le sort, sauront peut-être tirer parti de ces objets oubliés ou que l'on allait mettre au rebut. C'est on le voit une bonne œuvre facile. Un petit appel par téléphone (No 9106) ou par carte postale et la Direction de la « Maison du Vieux » fera chercher à votre domicile tout ce que vous voudrez bien lui donner pour approvisionner ses magasins.



LA POSTE A ROUES

ARTICLE que voici est extrait du *Journal d'Yverdon*. Ceux de nos lecteurs qui ne le connaissent pas encore le liront sûrement avec plaisir.

* * *

Je l'ai vue, la pauvre abandonnée, entre la Prise et l'entrée du vallon de Vernéaz.

Elle appuie sa large caisse couleur bouton d'or au revers du talus. Ses roues aux rayons embarassées de neige sont calées dans l'ornière du bord de la route. Un épais manteau blanc recouvre le cuir noir de sa capote et le coussin de son siège.

Elle a l'air triste et lassé d'une pauvre vieille qui se serait assise là, ne pouvant aller plus loin...

Et c'est bien cela. Tant attendue, la neige, enfin, est venue plus rapide qu'on ne le prévoyait. En

quelques heures, du haut en bas de la Côte, depuis les grands sapins du Mont Aubert jusqu'aux pierres grises de la grève, le tapis blanc s'est étendu, les « cotons » se sont tassés et la dernière descente de la poste à roues a été presque un désastre : ça bardait, ça « calugeait », les roues glissaient, patinaient comme des folles, c'est tout juste s'il n'est pas arrivé de malheur !

Le soir, elle est remontée jusqu'au-relai où l'attend la poste d'hiver, et le postillon, en changeant ses chevaux de voiture, pousse un soupir de soulagement :

— Enfin ! on va, pour quelques jours, descendre d'une tirée de Provence à Concise sur la route tassée et blanche.

Elle, la poste d'été, est toute serrée contre le talus, et, dans la nuit qui tombe, elle reste seule, écoutant s'éloigner vers Provence les grelots familiers qui rythmaient sa montée lente et sûre, et accompagnaient si gaîment la descente.

Seule, nuit et jour, elle a la tristesse des choses inutiles, en marge de la route... en marge aussi de la vie d'hiver, active et joyeuse.

Quand passent au trot les lourdes glisses chargées de rondins de hêtre, les traîneaux descendant les fagots de branches fines, quand passe la poste d'hiver, robuste et bien calée sur ses larges lugeons, elle semble se faire toute petite dans son coin, la pauvre poste abandonnée. Elle inspire vraiment la pitié avec son air grêle et fragile, les rayons frères de ses roues, ses vitres aux arabesques gelées et son écusson fédéral brouillé de neige.

Elle est là depuis plusieurs jours; combien ? Elle ne le sais pas au juste.

Ce matin, une volée de cloches vibrant au-dessus du bois lui a dit :

— C'est dimanche...

Elle voit passer devant elle un skieur solitaire montant aux grands champs de neige des Rochats. Puis c'est une bande joyeuse de jeunes lugeurs. Ils lancent quelques bonnes pelotes de neige dans la caisse bouton d'or. C'est un salut amical au passage.

Tout le long du jour, c'est un défilé de luges, de bobs, de skieurs... les uns montent, les autres descendent. La poste se distrait à regarder ce va-et-vient : les papas prudents, les mamans craintives, les petits qui voudraient être grands... et les vieux qui voudraient être jeunes... ceux qui guident avec un patin, ceux qui filent à plat-ventre, ceux qui versent dans la neige haute du bord... et la folle équipe du bob qui remonte en riant et en chantant.

La poste abandonnée sourit sans doute aux idylles qui s'ébauchent et donne un muet assentiment aux amoureux qui passent.

Tard dans la nuit glacée, quelques luges silencieuses glissent encore devant elle et puis... plus rien. Fini, le beau dimanche d'hiver.

Le gel fait craquer les branches des hêtres, et la poste se sent seule, bien seule. Il passe dans sa mémoire des histoires, presque oubliées, d'attaques de brigands. N'y aurait-il pas, par hasard, dans le pays, une bande de bolcheviks qui pourraient l'assailir ?

Est-ce bien prudent de la laisser là pour si longtemps, au bord de la route qui est à tout le monde ? Et puis, il y a peut-être des loups dans le bois. En tous cas des sangliers, le gendarme l'a dit et l'on ne discute pas sa parole...

— Pardon, madame...

La poste fédérale sursaute de tous ses ressorts.

— Qu'est-ce que c'est ? Qui a parlé ?

— C'est moi.

Et une petite forme sombre s'avance sur la route unie. Le clair de lune jette l'ombre falotte, aux longues oreilles, jusque dans les roues de la poste.

— C'est moi, madame. Je suis un lièvre d'Autriche nouveau venu dans le pays, et je ne sais pas où trouver un gîte. Vous comprenez, j'arrive en droite ligne d'Ulm, au bord du Danube; alors je suis un peu dépaycé. Et puis, comme je n'ai que quelques couronnes dans mes poches, il vaut mieux ne pas aller heurter à la porte de l'auberge... On dit votre change si follement haut. Mais, madame, je suis un lièvre bien élevé, et si vous pouvez m'in-